

19 décembre 2016

Laval

Temps de travail : baroud d'honneur ce soir ?

Les organisations syndicales de la Ville et de l'Agglo invitent les agents à manifester devant la mairie. Le conseil municipal de ce soir se prononce sur la nouvelle organisation des 35 heures.

Repères

Le contexte

Lundi 12 décembre, cinquante-huit des soixante-six élus (les huit élus restant ont voté contre) de Laval Agglo ont validé la future organisation du temps de travail ⁽¹⁾ des 1 550 agents que compte la ville de Laval, Laval Agglo et le CCAS (Centre communal d'action sociale). Organisation qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017.

Ce lundi soir au conseil municipal, Danielle Jacoviac, adjointe au maire de Laval en charge des ressources humaines, soumettra au vote des élus, la même organisation du temps de travail que celle validée la semaine dernière, en conseil communautaire.

Baroud d'honneur

Les agents de la Ville et de l'Agglo sont opposés à cette future organisation ⁽¹⁾. Ils profiteront certainement du conseil municipal de ce soir pour faire entendre (une dernière fois ?) leur voix. À l'appel des syndicats, un rassemblement des agents est prévu devant la mairie, ce lundi à partir de 18 h 45. Le conseil doit débiter à 19 h.

Qu'est-ce qui va se passer ce soir ?

Il n'est pas impossible que le maire François Zocchetto suspende momentanément la séance du conseil municipal pour laisser les agents s'exprimer. Cela avait été le cas lundi 12 décembre, lors du conseil d'agglo. Et comme le 12 décembre, l'entrée de la mairie sera sans doute filtrée pour « éviter » que le mouvement des agents perturbe le conseil. Lors du conseil d'agglo, François Zocchetto avait justifié cette façon de faire, par des raisons de sécurité et de capa-



Lundi dernier, dans (et devant) la mairie où se tenait le conseil communautaire. Un scénario qui devrait se répéter ce soir. Les agents sont invités à se rassembler à partir de 18 h 45, avant le conseil municipal.

city : la salle où se tient le conseil municipal peut accueillir 170 personnes. S'agissant du vote de ce lundi soir pas besoin d'avoir fait l'ENA (École nationale d'administration) : la future organisation du temps de travail sera très certainement validée. Comme elle l'a été en conseil d'agglo.

La mobilisation

Même si les dés sont jetés, la mobilisation des agents a été importante depuis septembre. De nombreux rassemblements et diverses actions ont

été menés depuis plus de trois mois. Avec un effet quasi nul.

Et le temps de travail ailleurs ?

Sur son blog, le syndicat Force Ouvrière des agents municipaux de Laval renvoie à la Gazette des communes. Ce site web dresse un comparatif des « avantages sociaux » dans la fonction publique territoriale. C'est extrêmement disparate. Conseil départemental de la Mayenne : 32 jours de congés ordinaires et 14 jours de RTT.

La Vendée fait mieux : 39 jours de congés et 9 jours de RTT. En comparaison, c'est au conseil départemental de la Sarthe qu'il fait le mieux vivre : 50 jours (congés et RTT compris). À Laval, les agents ont actuellement, 32 jours de congés.

Mikaël PICHARD.

(1) Les agents de la ville et de l'Agglo devront travailler deux heures de plus par semaine, faute de quoi ils perdraient dix jours de congés par an.